

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

Nombre de Membres : 22
En Exercice : 22
Présents : 19
Votants : 19
Nombre d'absents : 03



OBJET :

**INSTALLATION DES MEMBRES
DU COMITE SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU
CHINONNAIS**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt,
Le 18 septembre à 16h30

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Richelieu sous la présidence de de **Monsieur Claude BORDIER**, membre du Comité syndical le plus âgé en application de l'article L.5211-9.

Date de convocation : 10/09/2020

PRESENTS :

MMES Nadège ARNAULT – Florence BOULLIER – Aurélie GASNIER-ROCHER - Sophie LAGREE - Isabelle RAIMOND-PAVERO
MM. Christophe BAUDRY - Claude BORDIER - Thierry BRUNET – Michel CHAMPIGNY - Francis DESBOURDES - Jean-Luc DUPONT - Denis FOUCHE - Didier GODOY - Etienne MARTEGOUTTE – Serge MOREAU - Gilles MORTIER – Christian PIMBERT - Laurent RAINEAU – Paul TULASNE

Absent excusé :

Michel FERRAND

Absents :

Michel CHAMPIGNY – Eric LOIZON

Sophie LAGREE est désignée Secrétaire de séance

En application de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est ouverte sous la présidence du plus âgé des membres du Comité syndical installés dans leurs fonctions et présents,

En application de l'article L.5211-1 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Claude BORDIER, membre du Comité syndical le plus âgé prend la présidence de l'assemblée,

En application des articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, Madame Sophie LAGREE est nommée Secrétaire de séance,

Présentation :

Monsieur Claude BORDIER installe le nouveau Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais en procédant à l'appel nominal des membres :

Nadège ARNAULT	Elue Département
Christophe BAUDRY	Elu CC Chinon Vienne et Loire
Pascal BLANCHARD	Elu CC Touraine Val de Vienne
Claude BORDIER	Elu CC Chinon Vienne et Loire
Florence BOULLIER	Elue CC Touraine Val de Vienne
Thierry BRUNET	Elu CC Touraine Val de Vienne
Michel CHAMPIGNY	Elu CC Touraine Val de Vienne
Francis DESBOURDES	Elu CC Touraine Val de Vienne
Jean-Luc DUPONT	Elu CC Chinon Vienne et Loire
Michel FERRAND	Elu CC Chinon Vienne et Loire
Denis FOUCHE	Elu CC Chinon Vienne et Lore
Aurélie GASNIER-ROCHER	Elue CC Touraine Val de Vienne
Didier GODOY	Elu CC Chinon Vienne et Loire
Sophie LAGREE	Elue CC Chinon Vienne et Loire

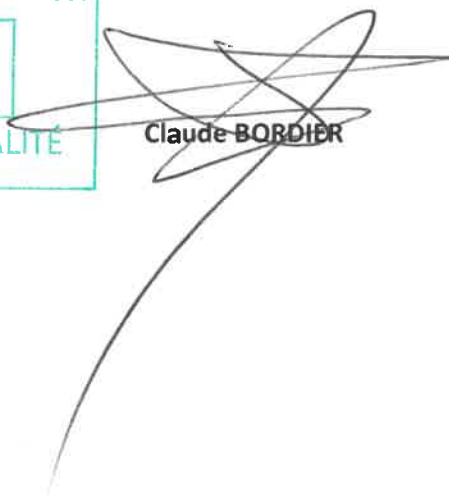
Eric LOIZON	Elu Département
Etienne MARTEGOUTTE	Elu Département
Serge MOREAU	Elu CC Touraine Val de Vienne
Gilles MORTIER	Membre désigné CC Chinon Vienne et Loire
Christian PIMBERT	Elu CC Touraine Val de Vienne
Isabelle RAIMOND-PAVERO	Elue Département
Laurent RAINEAU	Elu CC Touraine Val de Vienne
Paul TULASNE	Elu CC Chinon Vienne et Loire.

Monsieur Claude BORDIER constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable conformément à l'article L.5211-1 du CGCT et modifié, par dérogation, au premier alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 dans sa rédaction en vigueur résultant de l'article 3 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020, est remplie.

Monsieur Claude BORDIER déclare le Comité syndical installé et invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Président.

Pour extrait conforme,
Le Président de séance,




Claude BORDIER